

COMPTE-RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CLUSTER MARITIME DE NOUVELLE-CALEDONIE

Présents	Emmanuel CARDON, Frédéric DE MANNEVILLE (en visio), Alain GIRAUD, Marc NEGRELLO, Marc SABATIER, Priscilla SABRA, Luc SORLIN Soizic FLEURY
Absents	Julien Barras, Alexandrine CASIMIR, Edouard CASTAING, Marianne DUPUY-GUILLOUX, Nicolas GUILLEMOT (pouvoir à Marc Sabatier), Lionel LOUBERSAC (pouvoir à Marc Negrello), Thomas QUIROS, Pascal SPERA
20/01/2026	15h00-16h30 à la Station SNSM

L'ordre du jour est le suivant :

- | | |
|---|----|
| 1. [[INFO] Actualité Projets CMNC | 20 |
| 2. [DEC] Evolution de la feuille de route des 5 axes prioritaires | 20 |
| 3. [DEC] Opportunités 2026 | 15 |
| 4. [INFO] Annuaire Blue Tech FTNC | 10 |
| 5. [DEC] Prochain événement networking : date, ODJ | 5 |
| 6. [DEC] Evolution fonctionnement CMNC | 10 |
| 7. Questions diverses | 10 |

1. Actualités Projets CMNC

- ⇒ Projet Zone technique de maintenance et réparation navale & Port scientifique
 - Etude PANC / PS sur le projet de moyen de levage moderne : Marc Sabatier a annoncé que l'étude BECA en cours ne répond pas au cahier des charges c'est pourquoi la province sud a décidé de rompre le contrat (la procédure est en cours) avant la fin de la prestation.
 - Fiches assistance technique de la mission interministérielle (envoyées par mail, cf en Annexe 1) :
 - a. Positionner la Nouvelle-Calédonie, via le PANC, comme plateforme de recherche pour le Pacifique Sud, notamment sur les sujets d'environnement marin et d'économie bleue
 - b. Accompagner le dimensionnement et le développement du pôle de réparation navale du PANC et soutenir l'émergence d'une filière

Marc précise que les échanges avec Pierre Louis Sire vont continuer sur ces sujets, d'autant qu'il prévoit de venir quelques semaines en NC début février. La mission de Charlotte Logeais au sein de l'équipe de Claire Durrieu s'est achevée.

- ⇒ Dans le cadre de la Feuille de route de l'économie bleue ultramarine, le Cluster maritime Français avait demandé de remplir des fiches projets dans un délai très court.
- ⇒ Voici ce qui a été proposé (cf liens des fiches en Annexe 2) :
 - a. Journée de la mer 2026 (partenariat Marine Nationale 400ans)
 - b. Parcours éducatif mer
 - c. Base technologique et port scientifique
 - d. Participation Salon Euromaritime 2026
 - e. Blue Tech NC

2. Evolution de la feuille de route des 5 axes prioritaires

Après avoir listé les 5 axes prioritaires qui avaient été identifiés lors de la consultation de fin 2024 pour relancer l'économie maritime en 2025, des discussions ont été menées sur les priorités à conserver pour 2026 :

1. Développement de l'aquaculture durable en Nouvelle Calédonie
2. Mettre en place une filière de déconstruction navale
3. Faire de Nouméa une base technologique marine et un port scientifique pour le Pacifique Sud
4. Mobilité maritime du Grand Nouméa
5. Faire de la Nouvelle-Calédonie un acteur maritime régional majeur avec des infrastructures de levage adaptées aux navires de plus de 1000T.

Les échanges ont permis de conserver 2 priorités pour l'année 2026 :

- ⇒ **Développement de l'aquaculture durable en Nouvelle Calédonie** : Cet axe est maintenant pris en charge par le GFA qui a décliné le projet en différentes actions. Frédéric de Maneville nous précise que les équipes sont structurées et avancent bien mais l'aquaculture subi un désengagement des sociétés d'économie mixte (Nord Avenir et PromoSud) car leurs plans de sauvegarde les obligent à vendre leurs actifs. Et il est difficile d'attirer les capitaux extérieurs dont la filière a besoin, en ce moment en NC. Par ailleurs, les aquaculteurs s'organisent pour racheter des parts de la SOPAC pour en faire une vraie coopérative.
- ⇒ **Faire de Nouméa une base technique et scientifique navale (réparation, déconstruction, nettoyage)** : cette nouvelle formulation permet de conserver les axes 2, 3 et 5 de la liste précédente afin qu'ils soient traités par un seul groupe de travail.

Le projet de mobilité maritime du Grand Nouméa est pour l'instant mis en pause car il nécessite que les politiques publiques s'accordent sur une vision à long terme.

3. Opportunités 2026

- ⇒ **Le salon de l'environnement** organisé par le cluster ACOTRED se déroulera les 27 et 28 février à l'Hippodrome H. Milliard. Le bureau du CMNC a décidé de ne pas y participer. Mais une table ronde sur « La mer et le lagon : source de solutions », pour le sujet « La mer, source de revenus » est programmée le 27/02. Qui du CMNC souhaite intervenir pour 10min environ (sujet travaillé en amont avec l'animatrice). Heure de la table ronde : de 15h30 à 16h30. Les administrateurs proposent Lionel Loubersac s'il est disponible.
- ⇒ **Événement Cybersécurité Hackagou, thème 2026 Océan**, Cluster Open NC : *Le premier CTF (Capture The Flag) de Nouvelle-Calédonie ! Depuis 2022, cet événement rassemble passionnés et curieux du numérique. Autour d'une journée unique, entre défis de cybersécurité, conférences inspirantes et rencontres avec les professionnels du secteur.*  1er octobre 2026
 - Stand ? / Intervention table ronde ou ateliers ?
 - Partenariat (lots, soutien financier etc) / Souhait d'assister à l'événement ?

Les administrateurs proposent de transmettre aux membres.



4. Annuaire Blue Tech FTNC

Projet FTNC / CMNC Lionel Loubersac : version (privée) d'une mise en ligne du rapport <https://www.lafrenchtech.nc/bluetech-annuaire>

Pour début février : Lecture et envoi d'élément d'amélioration (compréhension, libellés, impact) à Lionel Loubersac

Ainsi, début février, il serait alors possible que ce travail de valorisation d'un "écosystème innovant calédonien ", composé de femmes et d'hommes qui n'ont pas "froid aux yeux", qui, impulsent, créent, innovent et qui sont d'un écosystème "factuel" mais qui nous apparaît encore trop "méconnu", puisse être mis en ligne "officielle" depuis de site de la FTNC qui en a été à la fois l'initiatrice et le "commanditaire".

Et qu'alors, tant en interne (attractivité du pays !), que vis à vis des interactions avec nos "voisins", puissent raisonnablement se construire les suites utiles, avec une version anglaise à prévoir



Parce que l'océan est notre plus grand terrain d'innovation

5. Prochain événement networking

La date arrêtée pour organiser ce premier événement de networking du CMNC pour l'année 2026 est la deuxième quinzaine de février et Alain propose de faire un retour sur le salon Euromaritime.

6. Evolution fonctionnement CMNC

Une prime de 50 000 F est accordée à la manager (liée à une surcharge d'activité en décembre 2025), décision validée par 100% des administrateurs.

Une augmentation du montant de la prestation mensuelle de la manager de 250 000 F à 300 000 F, est validée par 100% des administrateurs.

L'installation du CMNC à la Station N à partir de février 2026, est validée par 100% des administrateurs.

7. Questions diverses

Alain propose qu'une réunion du groupe Décarbonation soit programmée en mars. La société TOWT qui a contacté Marc Sabatier pourrait faire une présentation de ses activités. Emmanuelle Cardon alerte sur l'attention à porter pour impliquer les acteurs locaux afin d'assurer une bonne acceptation de leur éventuelle installation sur le territoire.

Fin de la réunion à 17h

Le Président de séance

Nouméa, le 20/01/2026

Le Secrétaire de séance



ANNEXE 1

Fiches de validation de besoin Assistance Technique (Version 8/12/2025)

Fiche de validation de besoin Pôle de réparation navale

Objet : Accompagner le dimensionnement et le développement du pôle de réparation navale du PANC et soutenir l'émergence d'une filière

Bénéficiaires directs : PANC, Forces Armées en Nouvelle-Calédonie, Flotte immatriculée en Nouvelle-Calédonie, membres du cluster maritime

Commanditaire de l'AT : PANC

Contexte et objectifs :

Il n'existe actuellement pas d'infrastructures en mesure de répondre aux besoins de maintenance d'une partie des plus gros navires calédoniens. Les infrastructures existantes datent de 1965 (cale 1000 tonnes) et de 2005 (cale 200 t). Ces infrastructures sont limitées en tonnage et ne peuvent accueillir chacune qu'un seul navire à la fois, sans autre zone de réparation navale dédiée. Pour cette raison l'entretien des navires de plus grande taille (y compris ceux de la flotte des forces armées et de cabotage stationné à Nouméa) est aujourd'hui réalisé en Polynésie Française ou à l'étranger. Afin de les maintenir sur le territoire, une capacité de levage de minimum 2600 T est nécessaire.

L'encombrement et la vétusté des infrastructures actuelles peuvent amener d'autres bâtiments, bien que compatibles avec les capacités actuelles, à choisir un autre chantier ou bien à reporter les maintenances, ce qui peut conduire à des dérogations sur la sécurité des navires.

Dans ce contexte, le projet de pôle de réparation navale est porté par le PANC dans le cadre de son schéma directeur. Il est soutenu par le cluster maritime de Nouvelle Calédonie qui l'a identifié comme l'un des 5 projets prioritaires pour un plan de relance sur le secteur maritime.

Ce projet présente plusieurs intérêts à la fois en termes :

- De développement économique : le projet pourrait permettre le développement de la filière maritime et la création d'une nouvelle activité porteuse de richesses. On estime le nombre de création d'emplois associé au projet de l'ordre de 50 à 70 ETP (estimations Cluster Maritime). Disposant d'infrastructures terrestres et désengorgé, il pourrait également permettre à terme d'accueillir une filière déconstruction des navires sous réserve de structuration de la filière.
- D'intégration régionale : un tel projet, moyennant des infrastructures, et un niveau de service adapté, pourrait permettre à terme de positionner Nouméa comme un hub maritime et portuaire à rayonnement régional. Il contribuerait ainsi au développement de la coopération avec les partenaires régionaux (Australie, Nouvelle-Zélande, Etats de Mélanésie ou de Micronésie).
- Stratégiques et de souveraineté : le projet répond également à une demande exprimée par les forces armées de Nouvelle-Calédonie. Il permettrait d'assurer une disponibilité accrue

des moyens navals au profit des opérations et la constitution d'un appui logistique autonome pour les navires militaires français, alliés ou partenaires, opérant sur zone, et pour des missions opérationnelles de souveraineté ou de promotion des intérêts régionaux. Cela pourrait également permettre de générer des économies significatives (à titre d'exemple, le navire amiral des FANC fait l'objet d'un entretien en Polynésie pour 5M€ dont la moitié bénéficie aux sous-traitants locaux. D'après les estimations réalisées, une réparation en Nouvelle-Calédonie aurait pu faire économiser 2M€ sur le coût du chantier).

La réalisation de ce projet nécessite un couplage entre un moyen de levage et des infrastructures portuaires, et un opérateur pour ces moyens, et enfin, aménager une zone de réparation navale sur terrain portuaire. Aujourd'hui, l'opérateur des cales est le PANC.

Plusieurs options techniques sont envisagées selon la capacité maximale de levage décidée, et ont déjà fait l'objet d'études préliminaires et de premiers chiffrages¹ :

- dock flottant (minimum 110m) et aménagement d'une zone de réparation – 30 M€ (occasion).
- ascenseur à navires (de type Synchrolift ou travel lift) – solution qui permet de conduire plusieurs chantiers à la fois (10 à 70M€ selon la capacité de levage)

Une combinaison de ces options est également envisageable, combinant mise à niveau des infrastructures actuelles, désengorgement et augmentation des capacités de levage.

Quelle que soit la solution technique retenue, la mise en place d'un moyen de levage pourrait être accompagnée de la création d'infrastructures à terre pour les opérations de maintenance (zones de réparation, ateliers navals), mais aussi de déconstruction, et de l'installation d'un quai d'armement de 150 m, permettant d'assurer l'entretien des navires à flot.

Pour concrétiser ce projet il est nécessaire d'expertiser les points suivants :

- Sur la base des résultats de l'étude de marchés en cours avec BECA, le choix d'une solution adaptée aux besoins : moyens de levage et nombre d'infrastructures à terre
- Les modalités de financement (PANC ou financement public/privé) et les possibilités de soutien au niveau national et européen
- Le mode de gestion le plus adapté (régie, ou DSP ou AOT...) et les gammes de tarifs correspondants
- Le phasage le plus adapté au savoir-faire actuel, à l'étude de marché et à la création du pôle de maintenance navale

Co-bénéfices du projet :

¹ Source : FANC

- Création d'emplois : entre 50 et 70 (source : cluster maritime)
- Soutien à l'émergence d'une filière et retombées économiques
- Economies pour les armements dont les besoins ne sont pas couverts par l'infrastructure existante (jusqu'à 30%)

Calendrier et livrables attendus :

Janvier à décembre 2026 (études et permitting)

- Etude de faisabilité et étude comparative des différentes options de capacité de levage – T1 2026
- Conseil juridique sur le mode de gestion et recommandations de modèle– T2 2026
- Etudes AMO achat– T2/3 2026
- Etude Moe Infra– T2 à T4 2026
- Etudes/consultation permitting environnemental – T2 à T4 2026

T1 2027 à T4 2028 pour la phase travaux

Coût prévisionnel du projet (chiffres Cluster Maritime de NC et PANC) :

Modalités de financement : Emprunt (BEI...) //fonds propres PANC ? pour les travaux

Assistance technique financée en subvention

Coût :

de l'Assistance technique : Environ250 k€ (hors MOE)

du projet : entre 10 M€ et 35M€ selon la solution technique choisie

Objet : Positionner la Nouvelle-Calédonie, via le PANC, comme plateforme de recherche pour le Pacifique Sud, notamment sur les sujets d'environnement marin et d'économie bleue

Bénéficiaire : GNC, PANC, UNC, CRESICA, Provinces, Ifremer, IRD, Cluster Maritime ...

Contexte et objectifs :

Le gouvernement de Nouvelle Calédonie a récemment lancé l'élaboration d'un livre blanc pour la recherche. La Frenc Tech NC et France 2030 ont déjà accompagnés une dizaine de start up et d'entreprises innovantes dans le cadre d'AMI ou d'appel à projet sur la BlueTech et la GreenTech, identifiés comme des secteurs à potentiel d'innovation et de développement économique.

Le projet Blue Tech à la fois porté par l'UNC sur le volet pôle d'innovation et les infrastructures d'accueil des navires porté par le PANC s'inscrit donc dans une démarche de structuration d'une filière d'innovation autour de l'économie bleue et de renforcement de l'attractivité de la zone portuaire de Nouméa pour de nouveaux acteurs ; tout en s'appuyant sur un réseau existant. Il s'inscrit aussi dans la stratégie du CRESICA pour faire de la Nouvelle-Calédonie une destination scientifique, reconnue dans la région, offrant l'accès à des compétences scientifiques, des plateformes d'analyse et un environnement naturel et culturel unique.

- **Le projet BlueTech GreenTech : un pôle d'innovation et de recherche bord à quai pour créer un écosystème favorable à la recherche et pour développer les technologies bleues**

Il s'agit d'un Hub d'innovation et de recherche appliquée (écologie marine, agriculture durable, entreprises/startups), à Nouville autour d'une plateforme mutualisée pour la recherche, l'innovation, l'entrepreneuriat et la formation de 900m². Ce projet est déjà financé à 50% par les contrats de développement et les études de faisabilité ont été conduites.

L'objectif de ce projet est de renforcer la politique de développement de l'entrepreneuriat et de l'innovation et en offrant des opportunités d'accueil d'organismes de recherche membres du CRESICA, à travers notamment la plateforme d'expérimentation en écologie marine mais également des chambres de cultures et des serres. Le bâtiment green tech - blue tech apportera des avantages significatifs en termes de regroupement des ressources, de synergie, de partage des équipements, d'innovation, de développement économique local et de recherche de solutions aux défis locaux et globaux :

- Valorisation de la recherche avec un espace dédié à l'accueil de startups
- Renforcement des liens université-entreprise pour l'accompagnement de l'innovation avec un espace de mutualisation de ressources scientifiques (plateformes analytiques..) et de mutualisation des ressources scientifiques (détection, transfert, incubation, ressources et plateformes de l'université...)
- Mise à disposition d'une plateforme d'expérimentation en écologie marine à l'université (disposant des infrastructures permettant la connexion au milieu marin) ; particulièrement utile pour un rayonnement international et l'accueil de programmes de recherche régionaux
- Rénovation des serres et des chambres de culture disponibles sur le campus universitaire

La mise à disposition de cette infrastructure, ayant vocation également à accueillir des projets d'impacts régionaux, renforcera la position de la Nouvelle-Calédonie en tant que site de recherche et de développement scientifique de premier plan dans la région.

- Un besoin d'infrastructures d'accueil adaptées pour les bâtiments scientifiques

Nouméa sera le port d'attache de 2 nouveaux navires scientifiques : le navire de la CPS en 2027 et le Michel Rocard (flotte océanographique française) en 2029. Le PANC accueille régulièrement des navires de travail scientifique ou océanographique (câbliers...) et cherche à devenir plus attractif pour ce type de bateaux. Les installations d'accueil à Port Moselle sont vétustes et le foncier est à revaloriser pour permettre des infrastructures adaptées aux besoins de cette flotte et attractive. Il s'agit de renforcer la visibilité internationale des installations portuaires de Nouméa et de renforcer les partenariats en place en permettant par exemple des embarquements de personnel et de matériel, et contribuer au rayonnement régional pour des recherches en Nouvelle-Calédonie ou dans la zone Pacifique Sud. Il s'agit aussi de développer des navires services pour ces navires. Ces infrastructures pourraient être attractives pour d'autres navires spécialisés, y compris d'autres pays dans le cadre de leurs expéditions.

- Un rayonnement régional possible grâce à une mise en commun et une structuration du réseau calédonien et du réseau régional (PTOM et Pacifique Sud)

L'UNC dispose déjà d'une implantation régionale sur laquelle elle pourrait s'appuyer pour augmenter son rayonnement et attirer des programmes de recherche, en lien avec le CRESICA, dont les membres mènent également des travaux dans la région. L'UNC copilote le PIURN (Pacific Islands Universities Regional Network) avec l'USP, ce qui permet le développement de projets structurants pour la région. Elle accueille des étudiants internationaux sur des séjours courts (1 à 3 semaines) dans le domaine des sciences de l'environnement, des sciences politiques, de l'enseignement du français dans le cadre du dispositif Campus Mobile Pacifique porté par le MEAE (Erasmus Pacifique). Parallèlement, l'UNC renforce ses liens avec l'Australie et la Nouvelle-Zélande, en développant des partenariats. L'UNC s'appuie sur le FACET et l'AFRAN (Australian French Association for Research & Innovation) afin de renforcer ces partenariats et répondre aux appels à projets australiens et néo-zélandais. Il serait donc utile d'accompagner ce projet d'une stratégie de renforcement des partenariats sur la Blue Tech et la Green Tech, dans la zone Indo-Pacifique (jusqu'à Japon) pour affiner la cible du nouveau centre et la stratégie d'accueil de navires scientifiques.

Co-bénéfices du projet :

- Intégration régionale et renforcement de l'attractivité
- Diversification de l'économie par l'innovation et développement de l'économie bleue
- Structuration de filières sur le long terme
- Renforcement de production de connaissances des écosystèmes endémiques et de l'impact du changement climatique sur ces écosystèmes

Prérequis :

- Obtenir la garantie de la mobilisation des instituts nationaux et régionaux de recherche déjà implantés en Nouvelle Calédonie et membres du CRESICA (Institut Pasteur, Cirad, Ifremer, IRD, BRGM, CNRS)
- Vérifier les conditions d'intérêt des câbliers internationaux et français, et navires de travail, pour le territoire (LDA, Alcatel...)
- Accord pour l'extension de l'UNC sur 2Ha de foncier supplémentaire

Calendrier :

Infrastructures portuaires : 2026 -2029 (études 18 mois)

Livrables attendus :

- Analyse technico-économique des scenarios proposés (2026)
- Etudes de conception (Moe) et de permitting/environnement (2026/2027)
- Accompagnement pour une stratégie d'accueil d'appels à projets coportés en Australie, avec le Japon et avec le PIURN.
- Analyse des services spécifiques à promouvoir en lien avec l'accueil de ces navires (douane, expédition échantillons roche et biologie, phytosanitaire, formalités d'accueil,avitaillement, shiplanders ...)

Coût prévisionnel des projets :

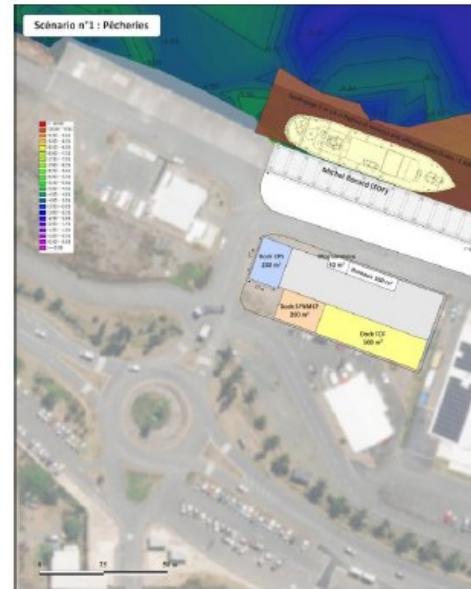
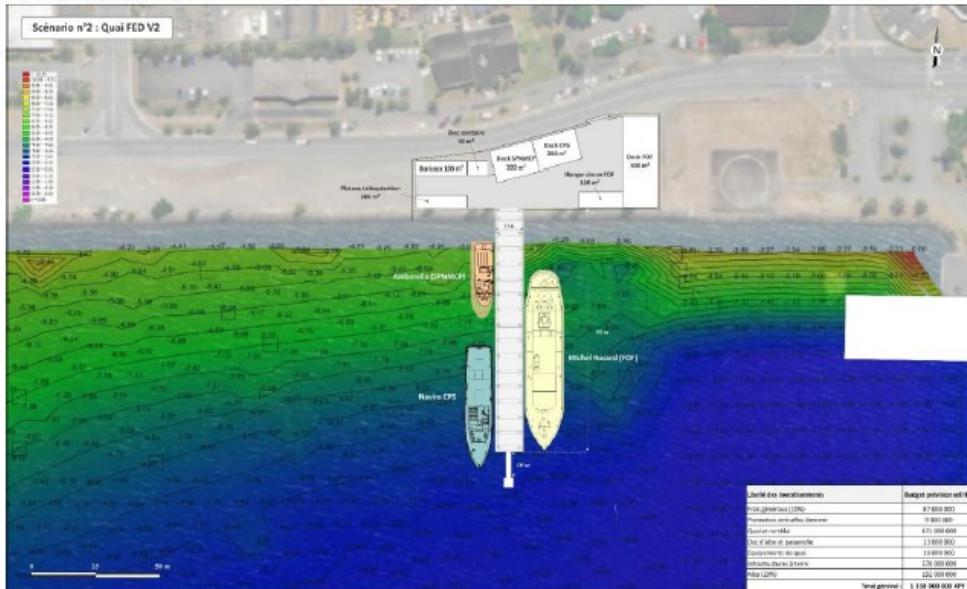
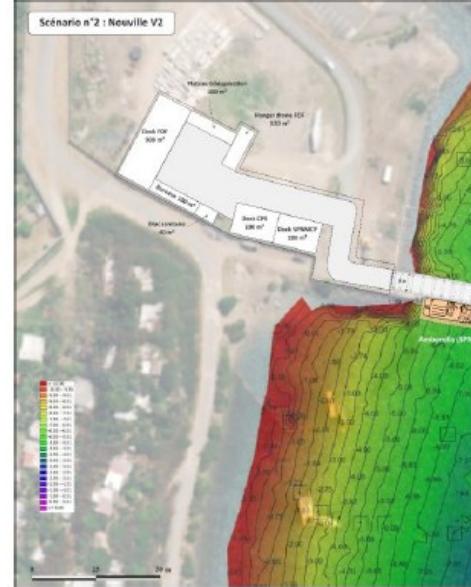
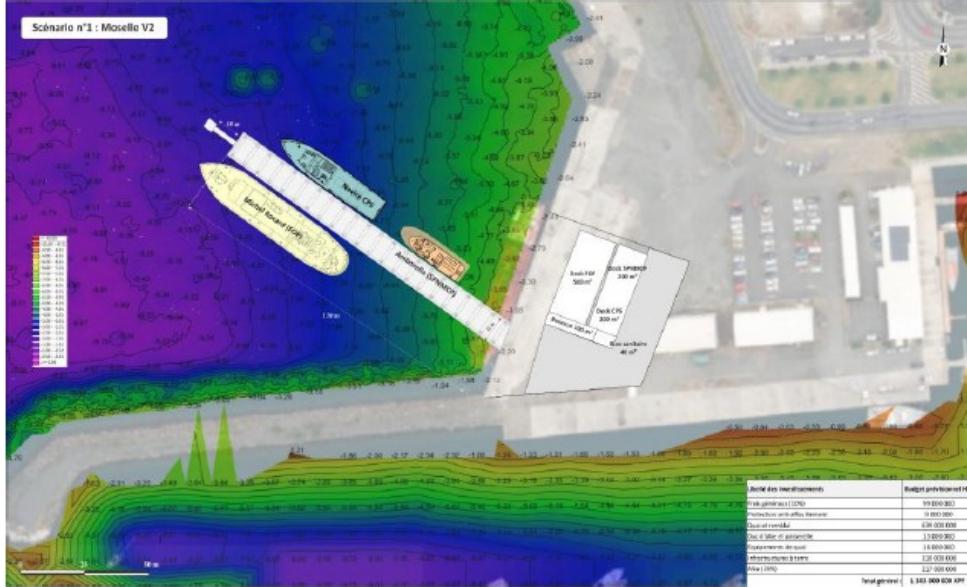
- Infrastructures portuaires : 12 M€
- Pôle de recherche Blue Tech : 6,3 M€ dont déjà financés (3,2 M€ dont 2.6 M€ au titre des contrats de développement)

Coût de l'Assistance technique :

Infrastructures portuaires : 840 k€

Etudes pour le pôle de recherche Blue Tech Green Tech : à confirmer 500 k€

Sites d'implantation potentiels des installations scientifiques



ANNEXE 2

Fiche projet Journée de la mer 2026 : [Fiche projet JDM 2026 CMNC FDREBU.pdf](#)

Fiche projet Parcours mer : [parcours éducatif CMNC.pdf](#)

Fiche projet Base technologique : [Base technologique et port scientifique CMNC.pdf](#)

Fiche projet Salon Euromaritime 2026 : [CMF- Fiche projet.Salon Euromaritime 2026.pdf](#)

Fiche projet Annuaire BlueTech NC : [Projet Blue Tech NC CMNC.pdf](#)

Diffusion restreinte – Tous droits réservés au Cluster Maritime Français

